

3. Adresse de l'implantation souhaitée

Commune :

Numéro du lot :

Plage ou Lieu-dit :

Coordonnées GPS :

 ° ′ "N/ ° ′ "E

– Bornes EDF : de

à

4. Type d'activité :

Economique

Non Economique

Nature de l'activité :

ACTIVITES BALNEAIRES

Location de bateau à pédales, de canoë et de kayak de plage, de paddle

VOILE

Voile habitable, voile légère, planche à voile

BATEAUX A PASSAGERS

Promenade, taxi en bateau à moteur électrique ou à voile

– 11 passagers

BATEAUX A PASSAGERS

Promenade, taxi en bateau à moteur électrique ou à voile

+ 11 passagers

CANOE / KAYAK / PIROGUE

Encadrement et location de canoë, kayak, pirogue

ACTIVITE PORTUAIRE

Location de mouillages, places de port sur ponton

MOTONAUTISME

Location de bateaux à moteur électrique

AVIRON

Encadrement et location d'aviron

PADDLE

Encadrement et location de paddle

AUTRES ACTIVITES NAUTIQUES

ACTIVITES TERRESTRES

Jeux d'enfants, trampoline,...

Détail de l'activité :

5. Superficie et nature des biens / Équipements :

	Nombre	Superficie
Superficie d'emprise sur la berge	<input type="text"/>	<input type="text"/> m ²
Superficie d'emprise sur l'eau	<input type="text"/>	<input type="text"/> m ²
Local d'accueil et/ou de sécurité de l'activité	<input type="text"/>	<input type="text"/> m ²

Terrasse couverte	<input type="text"/>	<input type="text"/> m ²
Terrasse découverte	<input type="text"/>	<input type="text"/> m ²
Superficie totale demandée	<input type="text"/>	<input type="text"/> m ²

Équipements (embarcations identifiées et numérotées)

	Nombre	Type de matériels
Embarcation à moteur électrique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Embarcation de sécurité thermique au GPL ou électrique (obligation de tenue d'un registre de sécurité)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Engins de plage (pédalo, canoë, kayak, paddle, planches à voile, voile légère,...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bateaux à voile	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mouillage	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ponton de stationnement (<i>Indiquez le nombre de pontons, de places sur le(s) ponton(s) et la superficie</i>)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres (plages, ponton de baignade, ponton d'embarquement, mise à l'eau...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

6. Proposition financière :

Votre proposition financière forfaitaire annuelle en euro :

7. Période d'exploitation souhaitée dans l'année civile :

Du

au

Fait à

Le

Signature :

8. Pièces à fournir pour l'instruction de l'AOT (1ère demande, renouvellement ou toute modification) :

- Le présent document daté et signé,
- CV et diplômes du candidat,
- DC1,
- Convention d'AOT complétée et signée ou certificat d'adhésion à la convention d'AOT
- Attestation d'assurance
- Extrait Kbis de moins de 3 mois pour les sociétés existantes
- Plan de masse (1/1000ème): (www.geoportail.fr) sur lequel est précisé la zone d'implantation en rouge et l'implantation des installations (local, équipements nautiques et terrestres, autres équipements...),
- Nature et plan des réseaux : eau, assainissement (type d'assainissement, caractéristique de la fosse, canalisations de raccordement, ...), téléphone, électricité (profondeur d'enfouissement, dimension des câbles ou groupe électrogène, ...), cuve de stockage (carburant, eau, ...);
- Une photo du site avec l'implantation des équipements,
- Dossier technique sur le projet : descriptif technique, moyens humains, l'expérience du pétitionnaire dans l'activité ou les activités proposée(s) sur un plan d'eau intérieur, détail des équipements terrestres et nautiques : caractéristiques techniques, schéma descriptif des ancrages, ..., vision prospective sur 5 ans
- Autorisation préfectorale pour le bateau de sécurité à moteur thermique au GPL

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR POUR UNE ACTIVITE BALNEAIRE :

- Une notice d'insertion paysagère pour toutes les installations
 - Plan masse d'occupation du terrain dans le respect du cahier des charges des conditions d'occupation du domaine public hydroélectrique du lac d'Esparron-de-Verdon et de la surface maximale autorisée (20% sur la totalité de la plage pour une activité balnéaire),
 - Description des installations et du matériel (nautique et terrestre) en précisant son ancienneté,
 - Notice présentant les qualités environnementales du projet (en matière des déchets, nature des matériaux, nature de l'énergie utilisée, mode de nettoyage des embarcations)
 - Autorisation ou demande préfectorale pour l'utilisation d'un bateau thermique au GPL
- ### **PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR POUR UNE ACTIVITE NON ECONOMIQUE :**
- Attestation du Maire de la Commune du siège certifiant la réalité de l'activité associative
 - Statut et bilan de l'association
 - Liste des membres du bureau ou du conseil d'administration

CONDITIONS GENERALES :

Toute occupation ou travaux sur le domaine public hydroélectrique du lac d'Esparron-de-Verdon, est soumis à autorisation de la commune. Le demandeur est donc tenu de déposer un dossier dûment constitué. En cas d'incomplétude ou de retard, il sera fait retour du dossier classé sans suite.

L'AOT est un titre strictement personnel, précaire et révocable, non transférable à un tiers. Le demandeur doit obtenir les éventuelles autorisations au titre des réglementations applicables pour l'activité faisant l'objet de la présente demande (autorisation d'urbanisme, autorisation pour une activité sportive, ...).

Au terme de l'autorisation, le bénéficiaire aura procédé à la remise des lieux en leur état primitif.